



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'action sociale
Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

Aux services sociaux régionaux LASoc

Service de l'action sociale SASoc
Kantonales Sozialamt KSA

Comité directeur de la structure particulière selon
l'article 86 LEMT
Vorstand der besonderen Betreuungseinrichtung gemäss
dem 86. Artikel BAMG

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 92, F +41 26 305 29 85
www.fr.ch/sasoc

—
Courriel: sasoc@fr.ch

Chèques postaux: 17-1539-1 (Serv. financier cant.)

IBAN: CH89 0900 0000 1700 1539 1

V/réf.: EG

Fribourg, le 10 octobre 2013

Pôle Insertion+ : organisation, communication et bilan

Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service,
Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, les Pôles Insertion+ ont été introduits dans le dispositif de réinsertion socioprofessionnelle du canton de Fribourg dès le 1^{er} mars 2013. Cette prestation répond manifestement à un besoin car elle a été sollicitée pour plus de 200 personnes bénéficiaires de l'aide sociale, ce qui correspond bientôt à l'entier de la capacité de cette structure. Nous tenons ici à vous remercier de votre investissement qui permet, d'une part, aux personnes dans le besoin du canton d'augmenter leurs chances de réinsertion et, d'autre part, l'amélioration continue de cette offre. Vous êtes les partenaires centraux de la réussite des Pôles Insertion+.

Vu l'importance de maintenir des prestations de qualité et un suivi intensif, il est nécessaire que les tandems qui composent les Pôles Insertion+ évitent d'être en surcharge de capacité. En ce sens, nous avons introduit une liste d'attente à l'entrée de la structure. Il est donc possible que les futures inscriptions que vous transmettez aux Pôles Insertion+ subissent un délai d'attente. Durant cette période, la personne bénéficiaire de l'aide sociale reste inscrite à l'ORP et un/e conseiller/ère en personnel lui est assigné. La coordination des Pôles Insertion+ veille à ce que la liste d'attente reste restreinte et que l'attente soit raisonnable.

En ce qui concerne la communication sur cette nouvelle prestation, nous avons choisi d'attendre d'avoir engrangé de l'expérience et de tirer un premier bilan des tendances avant d'en informer les médias. Nous avons l'avantage de vous informer qu'une conférence de presse sera organisée à ce propos le lundi 14 octobre 2013 en présence de Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, et M. Beat Vonlanthen, Conseiller d'Etat.

Il sera également nécessaire de tirer un bilan plus approfondi avec les professionnelles et professionnels du terrain. Dès lors, nous avons le plaisir de vous informer que nous procéderons à des séances de bilan au début de l'année prochaine sur le même modèle que les séances d'information qui avaient été organisées à l'ouverture des Pôles Insertion+. Vous serez tenu informé dès que possible des détails à ce sujet.

Nous vous rappelons que toutes les informations utiles et renseignements complémentaires à propos des Pôles Insertion+ figurent à l'adresse suivante : www.fr.ch/sasoc > Aide sociale > Pôle Insertion+. Nous vous signalons également que sont référencées sur cette page toutes les informations pour mobiliser une mesure d'insertion sociale d'évaluation du potentiel d'employabilité (MIS 170) qui est particulièrement indiquée en conjonction avec un suivi par les Pôles Insertion+.

Veillez agréer, Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.


François Mollard
Chef de service
Président du Comité directeur

Annexe

—
Feuille d'information relative aux Pôles Insertion+

Copie

—
Direction de la santé et des affaires sociales, Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, service interne
Direction de l'économie et de l'emploi, M. Beat Vonlanthen, Conseiller d'Etat, service interne
Service public de l'emploi, M. Charles de Reyff, Chef de service, service interne